

# PROJET DE ZAC DE LA RUCHERIE A BUSSY SAINT GEORGES ET TRAVAUX DE CREATION DU DIFFUSEUR DIT DU SYCOMORE SUR L'AUTOROUTE A4 (77)

## Dossier d'enquête publique unique

DOSSIER 1.

DOSSIER DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE

DOSSIER DE MISE EN COMPATIBILITE DES DOCUMENTS D'URBANISME  
ET DU PERIMETRE DE PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES  
NATURELS PERIURBAINS (P.P.E.A.N.P)

DOSSIER DE DESAFFECTATION / DECLASSEMENT D'UN CHEMIN

VOLUME 1.

DOSSIER DE D.U.P. ZAC LA RUCHERIE ET DU DIFFUSEUR DIT DU  
SYCOMORE SUR L'AUTOROUTE A4

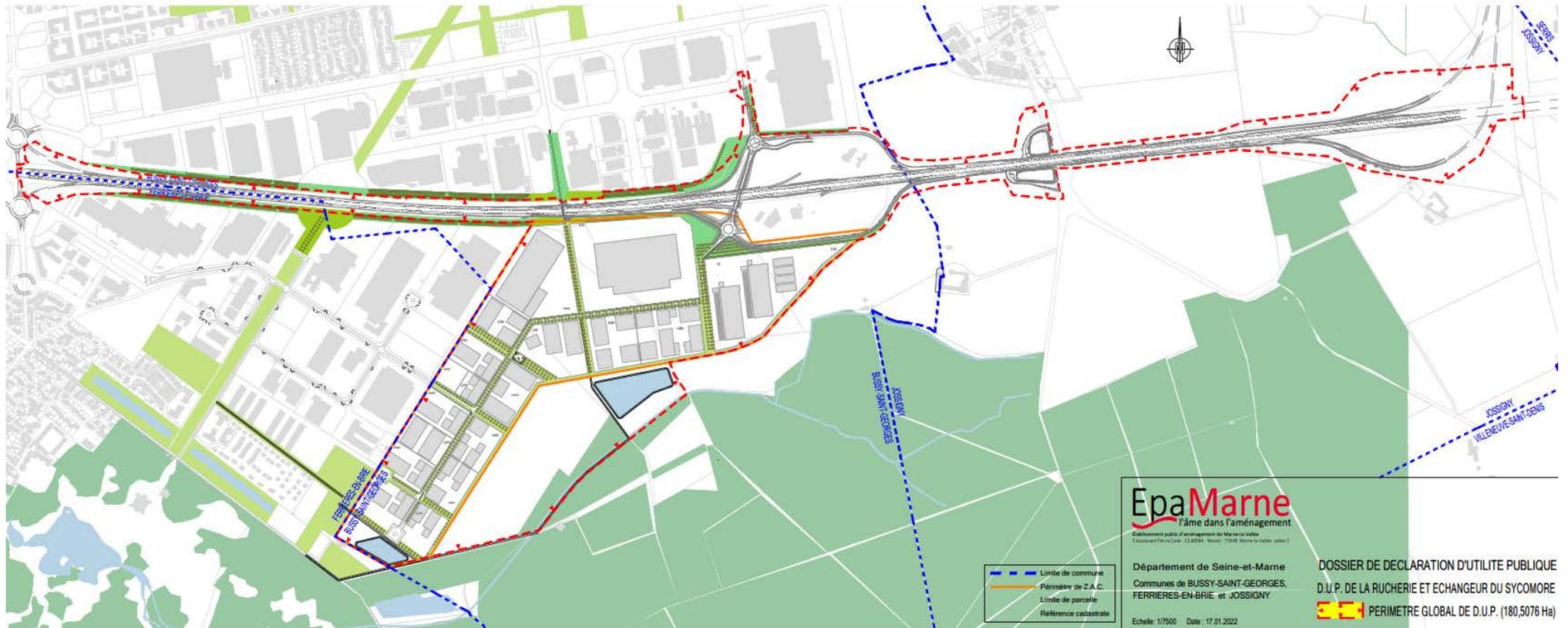
**Pièce 3.**

**Plan général des travaux**

## Sommaire

1	Projet global & Périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique .....	3
2	Aménagement de la ZAC de la Rucherie .....	4
2.1	Schéma de référence.....	4
2.2	Principaux ouvrages.....	5
2.3	Principe de phasage.....	6
3	Zooms sur l'aménagement du diffuseur dit Sycomore.....	7
3.1	Plan des emprises travaux au droit du diffuseur de Ferrières-en-Brie, commune de Bussy-Saint-Georges .....	7
3.2	Plan des emprises travaux au droit du secteur de la Rucherie, commune de Bussy-Saint-Georges .....	8
3.3	Plan des emprises travaux au droit du Parc d'activités Gustave Eiffel, commune de Bussy-Saint- Georges .....	9
3.4	Plan des emprises travaux au droit de l'échangeur de Jossigny, commune de Jossigny .....	10

# 1 PROJET GLOBAL & PERIMETRE DE LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE



## 2 AMENAGEMENT DE LA ZAC DE LA RUCHERIE

### 2.1 SCHEMA DE REFERENCE



## 2.2 PRINCIPAUX OUVRAGES

Les travaux d'aménagement des espaces publics de la ZAC de la Rucherie relevant de la maîtrise d'ouvrage EpaMarne comprennent principalement :

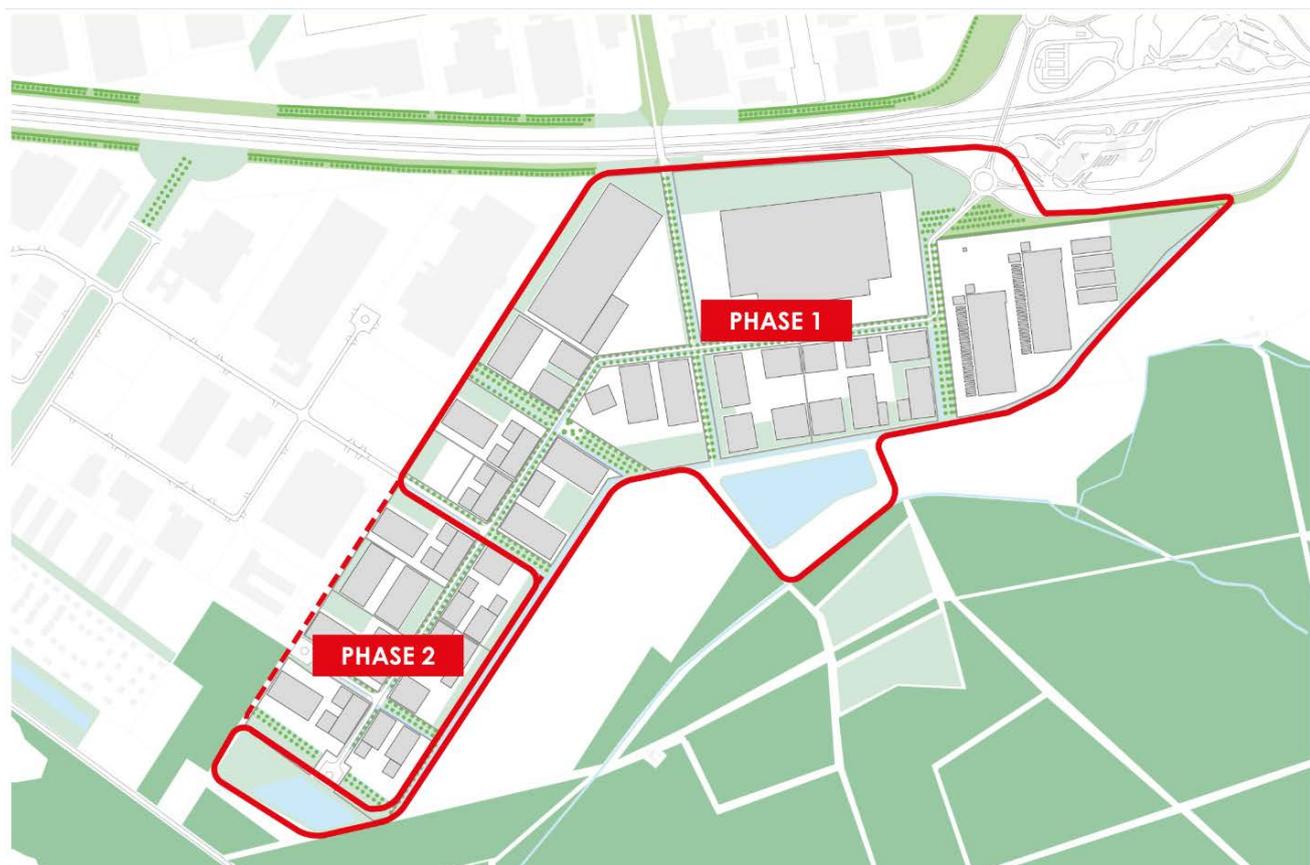
- la voie principale de desserte (47.800m<sup>2</sup>) ;
- les abords du nouveau diffuseur du Sycomore (16.300m<sup>2</sup>) ;
- le prolongement de l'allée des Bois de Bussy (6.700m<sup>2</sup>) ;
- le chemin de la lisière, en bordure de la forêt de Ferrières (8.400m<sup>2</sup>) ;
- le bassin nord de rétention d'eaux pluviales et son aménagement paysager (36.300m<sup>2</sup>) ;
- le bassin sud de rétention d'eaux pluviales et son aménagement paysager (20.500m<sup>2</sup>) ;
- la trame environnementale (62.000m<sup>2</sup>) ;
- la noue sud (24.300m<sup>2</sup>) ;
- les abords de l'autoroute A4 (29.000m<sup>2</sup>).



## 2.3 PRINCIPE DE PHASAGE

Le principe général de phasage de la ZAC de la Rucherie prévoit deux grandes phases de travaux présentées sur le plan ci-dessous :

- l'aménagement des deux tiers nord de la ZAC, des deux bassins de rétention d'eaux pluviales et leur aménagement paysager ;
- l'aménagement du tiers sud de la ZAC.



### 3 ZOOMS SUR L'AMENAGEMENT DU DIFFUSEUR DIT SYCOMORE

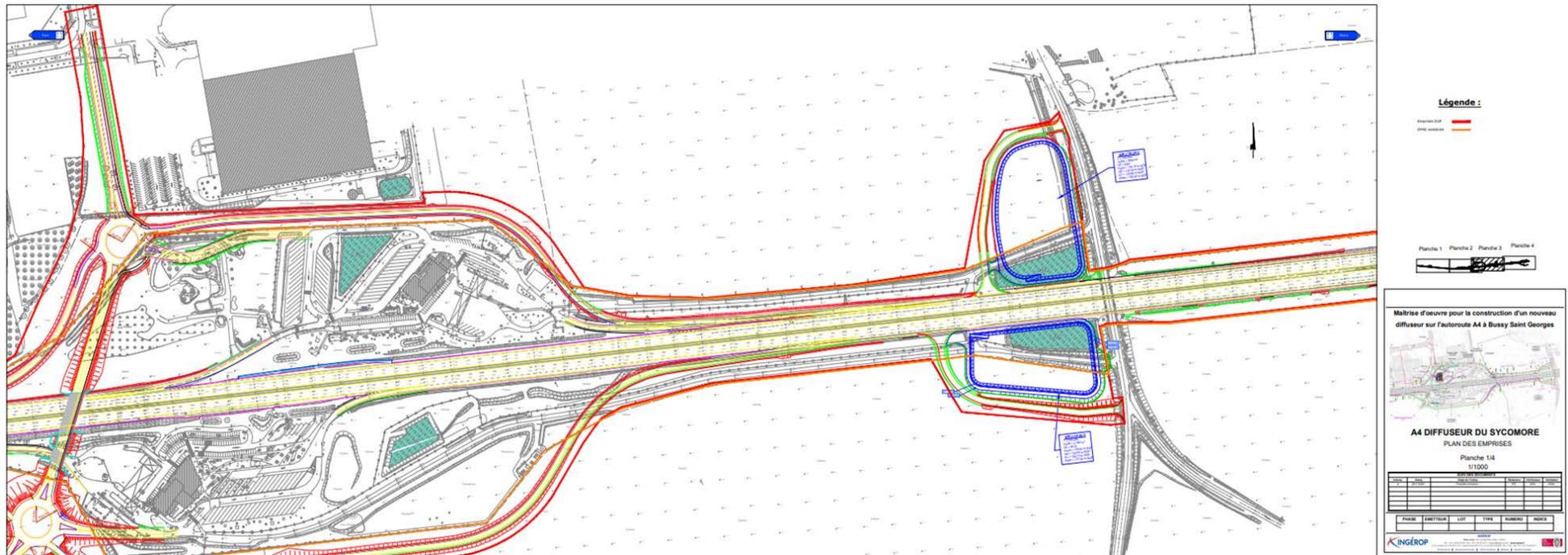
Les plans techniques suivants font apparaître les balisages et réductions de voies nécessaires pendant la phase de travaux. Ils sont appelés à être affinés en phase d'étude « Projet », puis en phase travaux dans le cadre classique de l'appropriation du projet par les entreprises qui réaliseront les travaux.

#### 3.1 PLAN DES EMPRISES TRAVAUX AU DROIT DU DIFFUSEUR DE FERRIERES-EN-BRIE, COMMUNE DE BUSSY-SAINT-GEORGES





### 3.3 PLAN DES EMPRISES TRAVAUX AU DROIT DU PARC D'ACTIVITES GUSTAVE EIFFEL, COMMUNE DE BUSSY-SAINT-GEORGES



### 3.4 PLAN DES EMPRISES TRAVAUX AU DROIT DE L'ECHANGEUR DE JOSSIGNY, COMMUNE DE JOSSIGNY

